

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an. Saumur.	18 fr. » c.	Poste,	24 fr. » c.
Six mois, —	10 »	—	13 »
Trois mois, —	5 25	—	7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 9 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 18 minutes du matin, Poste.	
9 — 04 — — Omnibus.	
4 — 35 — — soir, Express.	
6 — 56 — — Omnibus.	

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).	
7 — 52 — — Omnibus-Mixte.	
9 — 50 — — Express.	
5 — 47 — — soir, Omnibus.	
9 — 57 — — Poste.	

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces	20 c. la ligne.
Dans les réclames	30 —
Dans les faits divers	50 —
Dans toute autre partie du journal.	75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Etrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Les journaux allemands continuent à discuter les probabilités et les difficultés de l'armistice.

La Gazette du Nord de l'Allemagne disait le 6 mai que la Prusse et l'Autriche exigeaient absolument la levée du blocus et la restitution des navires capturés.

Mais la même feuille, mieux avisée le lendemain, reconnaissait que les contributions imposées par les Prussiens au Jutland ont introduit un nouvel argument au débat, et elle dit maintenant :

« Après le paiement des contributions imposées par le feld-maréchal Wrangel, comme dommages des navires capturés par les Prussiens, la prochaine séance de la Conférence va avoir lieu dans les conditions les plus favorables. Il dépend aujourd'hui du Danemark qu'il y ait armistice. Les deux grandes puissances allemandes peuvent maintenant se contenter de la proposition des puissances neutres, qui demandent la levée du blocus et l'évacuation d'Alsén contre l'évacuation du Jutland. »

C'est ainsi, en effet, que la question se trouvait posée mercredi à l'issue de la Conférence. N'est-il pas assez douloureux pour le Danemark de se résigner à abandonner encore l'île d'Alsén, et pour ses populations de subir depuis si longtemps la plus ruineuse des invasions ?

On assure qu'en vue d'un prochain armistice les hostilités sont à peu près suspendues

entre les belligérants, mais il est certain que trois navires de guerre autrichiens ont mouillé le 7 sur la rade de Brest et qu'ils en sont repartis le même jour pour aller compléter l'escadre autrichienne qui croise à l'embouchure de l'Elbe.

L'escadre anglaise va-t-elle quitter les Dunes pour les suivre? Ce n'est qu'après la Conférence de lundi (9 mai) que nous saurons ce qu'il y a lieu de dire sur « ce réveil dont l'heure va sonner. »

Le Morning-Post continue à lancer à la Prusse et à l'Autriche les menaces les plus directes de l'indignation britannique.

Le Times et le Daily-News jurent à l'Autriche et surtout à la Prusse que, s'il leur arrive des revers, elles verront l'Angleterre se soulever de leurs violences actuelles et se ranger du côté de leurs ennemis.

On sait qu'une grande assemblée populaire a dû avoir lieu dimanche à Rendsbourg, dans le but de s'occuper de la question des Duchés.

Les administrations des chemins de fer du Sleswig et du Holstein ont fait savoir qu'elles transporteraient gratuitement les voyageurs à Rendsbourg pour cette circonstance. (Pays.)

Une dépêche de Copenhague, du 5 mai, annonce que le Danemark a rejeté les conditions que les puissances allemandes avaient posées pour l'acceptation de l'armistice; il ne veut pas lever le blocus.

Nos correspondances d'Athènes ne nous signalent aujourd'hui rien de bien neuf, si ce

n'est une modification dans le drapeau national.

Le dernier ministère a remplacé la croix, symbole de l'indépendance hellénique, par l'image de saint Georges.

Au point de vue légendaire, cette image a une signification toute particulière. Malgré son cheval et sa lance, saint Georges n'est en Grèce que le patron des bergers. Bergers et bergères lui apportent de brillantes parures; ils se fiancent, ils se marient, ils dansent autour de sa statue.

Il faut le dire, saint Georges est aussi quelque peu le saint vénéré des brigands, puisque ces derniers se recrutent parmi les bergers nomades de l'Épire et de la Thessalie: aussi figure-t-il en relief sur les gibernes des habitants des montagnes. L'épaule droite de l'agneau, rôti en entier pour leurs repas, appartient de droit à leur bienheureux patron.

Le courrier d'Alger nous apporte la nouvelle que le général Deligny, parti le 2 mai pour Ain-Medrissa, en était reparti, le 4, pour Ain-Guetifa, à la pointe du Chott-Chergui, où il a dû opérer sa jonction avec le général Martineau-Deschenez.

Géryville est largement ravitaillé, et on a établi à Frenda de grands approvisionnements qui suffiront à l'entretien des troupes pendant toute la campagne. Mais on a lieu de penser qu'elle sera de très-courte durée, car les mouvements de nos colonnes s'effectuent sans difficultés et s'appuient sur d'excellentes bases d'opérations.

Nos goums ont entièrement vidé les silos des Harars insurgés, dont on ne connaît pas

la position actuelle. En résumé, l'insurrection ne peut tenir contre les énergiques mesures de répression dont elle est l'objet, et plusieurs des contingents se sont enfuis.

Les nouvelles de Tunis nous informent que la situation n'a pas changé dans la régence. Les insurgés tiennent encore à Soussé et à Média; dans l'est; à Tartour, dans l'ouest; et, si les tribus ne sont pas satisfaites, on craint qu'elles ne se portent sur le Bardo et que la tranquillité de la capitale ne soit compromise.

La division française aux ordres de l'amiral d'Herbeingheim, mouillée à Tunis, se compose de trois vaisseaux de 100 canons, l'Algésiras, le Redoutable et l'Alexandre, de la corvette à vapeur le Caton et de l'avisole le Météore. La division italienne, commandée par le vice-amiral Albini, comprend les frégates Garibaldi, Magenta, Duca-de-Genova, Maria-Adelaida et la corvette l'Etna; la division anglaise n'est pas complète.

L'Etna, le Caton et la corvette anglaise le Pelican parcourent en ce moment le littoral. En cas de danger, M. de Beauval, consul général de France, d'accord avec le consul d'Italie, ferait mettre à terre les troupes de débarquement des deux divisions.

Notre agent consulaire exige impérieusement le renvoi du premier ministre Sidi Mustapha-Khasnadar, soutenu par l'agent de l'Angleterre; les tribus demandent aussi le renvoi du général Kair-Hissim, trésorier. Jusqu'ici le bey n'a pas voulu céder, mais on espère qu'il ne résistera plus longtemps.

Sauf quelques voitures arrêtées sur la route

FEUILLETON.

PÉRINE CADORET, NOUVELLE MARITIME.

(Suite.)

— Je vois que tu sais l'histoire, dit le Grand Salomon.

— Un peu, mais contez tout de même, Alain ne le sait pas lui, et moi... il y a bien longtemps que je l'ai entendue.

— Tout en payant comme des désespérés, continua maître Salomon, nous pensions justement ce que vient de dire Périne. L'essentiel c'était que le commandant eût connaissance des affaires. — « Du calme, matelot! » me dit Cadoret. — « Tu as une idée, tribord à nous? Faut jeter la pirogue au beau milieu et sauter à terre avec nos armées. Toi, tu te bats seul, pendant que moi je nage jusqu'au détour de la rivière, je vais à bord à l'aube; ce soir tu seras délivré. » — « L'idée est bonne, matelot, mais moi, derrière ces buissons, je

ne cours pas grand risque, au lieu que toi tu vas te noyer ou te faire manger par les requins. Non! non! battons-nous ensemble et puis ensemble à la nage. »

— « Merci, matelot, répond Cadoret, je nage mieux que toi et il y a un bon Dieu! Laisse courir!... Tiens bon dix minutes, puis tu te rendras en me faisant chercher à terre par l'Anglais. » — Nous touchions aux haliers. Voilà notre pirogue dans les branches. Nous nous hissons à même. J'avais quatre pistolets et deux carabines. — Je les range sur les buissons et me couche à plat. — A révoir, Salomon! bonne chance, matelot! » me dit Cadoret. — « Courage et adieu, Barberousse!... » Le voilà parti!...

La frégate l'Artemise était bien à trois milles. — Dans la première yole anglaise fallait entendre les autres jurer pis que des damnés. — Ils gouvernent pour aborder dans les eaux de notre pauvre pirogue. Je ne me pressai pas. La lune était pour moi maintenant. J'étais dans l'ombre, l'Anglais en pleine lumière. Quand je les vois bien engagés dans les branches et les racines, feu! — Feu! six fois!... Chaque fois j'abats mon homme. Trois autres yoles nageaient à mort. — Cadoret avait rampé en aval; moi, comme de juste, je ranpe en amont, jusqu'à temps que je trouve un beau bouquet d'arbres au

ras d'un tron. Une fois là, je recharge à mon aise, je range mes pistolets et mes carabines alentour de moi, et j'attends. — Les Anglais débarquent à l'endroit où j'avais commencé le feu, battent les broussailles et se remettent à jurer. Je les entendais comme j'entends la mer le long de notre bord et le grand mat de notre brig qui craque sous la brise. Je les entendais, je les écoutais aussi, ayant une rude peur, rapport à Cadoret. — S'ils ont de l'idée, pensais-je à part moi, ils vont filer en aval!... Un malheureux midshipman anglais dit tout justement pour lors: — « Les coquins sont peut-être à la nage! — A bord, la moitié des hommes!... et le reste à fouiller ces broussailles en descendant le courant. » — Ces ordres-là lui coûtèrent cher. Pour attirer à moi, je fais feu, et je lui casse la tête. — Les Anglais courent tous de mon côté, mais en se mettant à couvert. — J'en abattis pourtant trois autres, sans bouger de mon poste. Mon feu sert de point de mire à leur, mais j'étais à l'abri; leurs balles se perdaient. Moi, une carabine en bandoulière, deux pistolets en ceinture, et mes deux derniers pistolets chargés dans chaque main, je me laisse glisser au ras de l'eau sans bruit. — J'eus de la chance; je trouvai pied au bas du talus. En haut les Anglais tiraillaient encore.

Sans prendre le temps de recharger ma carabine, je me dirige vers l'endroit où nous avions abordé Cadoret et moi...

— Mais, interrompit Alain, les quatre yoles anglaises devaient y être avec un homme de garde dans chacune.

— Non, il n'y en avait plus que deux avec notre pirogue vidée échouée dans les palétuviers.

— Est-ce que les deux autres couraient après Cadoret?...

— Non, grâce à Dieu... Chargées de morts et de blessés, elles regagnaient la division anglaise. Deux yoles, deux hommes et deux pistolets chargés: — « De l'aplomb, Salomon! du calme! Tu risques de parer la coque!... » Cette pensée double mon courage; je marchais vivement, de peur que mon plan ne fût découvert. En haut, les autres trouvent une de mes carabines; je les entends crier: — « L'un des Français doit être blessé... l'autre s'enfuit à la nage, plus de doute!... Attention! dans les canots! Accoste!... » Ils couraient sur la hauteur; mais j'avais bien deux minutes d'avance. Je me montre à tout hasard et saute à bord de la première yole comme si j'étais un des Anglais. Le canotier de garde s'y trompe, je le tue à bout portant et j'aborde

de Tunis à la Coulette et sur celle de Tunis à l'Ariane, aucun excès n'a été commis par les insurgés contre les Européens.

Nous empruntons les extraits suivants à une correspondance adressée de Paris, le 7 mai, au *Phare de la Loire* :

Je suis informé que lord Clarendon et lord Granville seront ce soir à Paris avec une mission du gouvernement anglais; d'un autre côté j'apprends que le comte de Goltz, ambassadeur de Prusse, part ce soir pour se rendre à Coblenz, auprès du roi Guillaume.

Ces allées et venues vous disent assez combien la situation est grave et tendue.

La conférence ne marche pas, cela est clair, et les dissidences augmentent chaque jour entre l'Angleterre et les puissances allemandes. Une rupture étant possible, sinon probable, les deux parties en présence cherchent à s'assurer l'appui de la France, qui, grâce à la neutralité qu'elle a observée jusqu'à ce jour, est libre de se prononcer en faveur de qui bon lui semble. J'ignore ce qui sortira des négociations; mais en présence des démarches importantes faites à Paris et à Coblenz, je ne serais pas surpris que la conférence fût dans l'impossibilité de se réunir lundi prochain. Il n'y aurait pas grand mal à cela si ce nouvel ajournement devait faciliter l'entente; mais qui oserait l'affirmer?

Ce matin, à onze heures, le conseil des ministres s'est assemblé au palais des Tuileries, sous la présidence de l'Empereur.

On m'assure, que le gouvernement s'est déjà préoccupé sérieusement des objections si graves que soulève la publication du *Moniteur* du soir, et il songerait, me dit-on, à y renoncer. Je ne puis cependant rien garantir à ce sujet et je ne vous transmets ce bruit que sous toute réserve.

C'est aujourd'hui que le Sénat doit entendre le rapport sur la pétition de M. Gagne, qui demande la suppression de tous les journaux.

La mort vient de faire deux nouveaux vides dans les Chambres: M. le comte Lemercier et M. Boissy d'Anglas, députés, sont décédés hier à Paris.

Les ambassadeurs japonais ont passé la journée d'hier à poser chez Nadar, qui nous livrera leurs portraits l'un de ces jours. LL. EE. ont été un peu surprises du travail photographique, auquel elles ne comprennent rien; mais il paraît qu'elles ont été surtout émerveillées de ce qu'on leur a dit touchant le *Géant*. Les engins étaient là avec la nacelle, et les ambassadeurs ne se laissaient pas d'interroger et d'admirer; ils n'ont pas voulu se retirer sans prendre un abonnement au journal aérostatique de Nadar.

Avant-hier ils ont assisté à une soirée chez

l'autre yole, dont le brigadier me saute dessus. Heureusement j'étais le plus fort. Me voilà maître des deux yoles; j'ai encore le temps de haler à moi notre pirogue et de pousser au large. Les Anglais n'avaient plus d'embarcation...

— Superbe! s'écria Péline.

— Quelle chance! fit Alain.

— Vingt coups de fusils criblent celle au fond de laquelle je m'étais couché. Le courant portait au large. Dès que je me vois hors de portée de fusil, je godille pour rattrapper la pirogue, je defonce l'une après l'autre les deux yoles anglaises, qui ne tardèrent pas à couler. De cette façon, s'ils envoyaient des nageurs après moi, j'étais sans crainte. Enfin, je payai dans la direction qu'avait dû prendre Cadoret: — « Victoire, matelot!... Rallie à moi!... Ho hé! Cadoret!... Barberousse, ho hé!... » Je criais de même, puis j'écoutais... Pas de réponse!... Ah! mes enfants, j'avais la mort dans le cœur, songeant aux crampes, aux courants et aux requins. — Mais un nageur qui tire la brasse fait trop de bruit pour bien entendre. Enfin, j'ai idée de recharger mes armes et de faire feu, en hélant encore. — Jésus, Seigneur! une voix me répond: — « A moi, matelot!... à moi! » Il n'était que temps, ma fille. Ton

M. Drouyn de Lhuys, mais les plus curieux n'étaient pas parmi eux.

Nous empruntons au *Pays* la lettre suivante d'un officier danois fait prisonnier à Düppel :

« La nuit du 18 fut terrible; des milliers d'obus sillonnaient le ciel; chaque minute il en éclatait une vingtaine dans notre redoute; beaucoup des nôtres sont atteints. Enfin le jour arrive, mais quel jour? on ne peut ni voir ni entendre. Un immense nuage de fumée couvre nos ouvrages et ceux des Prussiens; cachés par ce brouillard, les ennemis s'avancent pour l'assaut, sans que nous les apercevions.

« L'attaque commence; nos pièces sont déjà depuis plusieurs jours aux trois quarts démontées; les canonniers en partie blessés. Nous avons beau faire contre fortune bon cœur, nous sommes accablés par le nombre. Atteint à la tête d'un coup de crosse, je tombe à terre sans connaissance; un officier me protège contre la fureur des siens, qui allaient m'achever.

« Je fus transporté à Avubjerg, au milieu de l'état-major prussien. D'autres prisonniers arrivent après moi; ils m'apprennent que les forts sont pris, que l'on combat près de la tête de pont. Le passage serait-il forcé, l'île d'Alsen au pouvoir de l'ennemi? Nous n'osons nous informer, de peur d'entendre les Prussiens nous annoncer un nouveau désastre. Quelle inquiétude, quelles angoisses n'avons-nous pas souffertes! Mieux vaudrait être dans la mêlée, au milieu des boulets et des grenades.

« Après plusieurs heures, un officier prussien vient nous demander notre parole d'honneur, et nous sommes conduits au quartier-général. Nous rencontrons beaucoup de voitures remplies de blessés: l'un d'entre eux, un malheureux soldat du 22^e, a eu la bouche traversée d'une balle; toutes ses dents sont enlevées, il ne peut ni parler, ni manger, ni boire.

« Vers trois heures nous fumes rendus à Gravelstein; tout le monde nous regardait passer; hommes et femmes cachaient leurs larmes; quelques amis de l'étranger, cependant, nous insultèrent.

« Au coucher du soleil, nous arrivâmes à Flensburg; les rues étaient remplies de monde. On nous accueille avec la sympathie la plus affectueuse; on nous donne des rafraichissements, aux soldats des oranges. Tout-à-coup, je vois deux dames de mes parentes accourir vers moi, mais je peux à peine échanger avec elles quelques paroles; les soldats prussiens les repoussent brusquement en criant: « On ne parle pas aux prisonniers! »

« Nous sommes amenés chez le commandant de place. Quel jeu de la fortune! Mon nom est inscrit sur le même pupitre, dans la même salle où j'avais, quelques semaines au-

père était à bout de force et se sentait couler, n'osant faire la planche à cause des requins... Je payai en criant: « Courage!... courage, matelot! » Je le croche par les cheveux; je le hisse... Il ne put même pas me rendre une poignée de main et demeura sans connaissance au fond de ma pirogue. — Le marquis de Kerloret, dans son canot, venait au-devant de nous. — Je n'eus pas besoin de lui en dire bien long; il avait quasiment tout compris. — L'*Artemise* était en appareillage et la *Favorite* aussi. — Va sans dire que la frégate anglaise et ses deux brigs furent amarqués le même jour. — Ce qu'il faut ne pas oublier, enfants, c'est que Cadoret était couché dans le cadre du commandant, qui le veilla comme un frère, pendant que moi je demeurais sans forces. — Le combat fut magnifique, m'ont dit les autres; moi, je n'en sais rien. Je dormis tout le temps à côté de mon matelot, dans la chambre de sainte-barbe du commandant. — Pourtant les deux premières récompenses furent pour Cadoret et pour moi; nous étions seconds maîtres, avec nos galons d'or cousus sur nos manches de paletot, quand enfin nous rouvrimmes les yeux.

— Par la foi de Dieu! s'écria le fils de Salomon, vous n'aviez pas volé cet avancement.

paravant, enregistré les Autrichiens et Prussiens faits prisonniers par nous à Missunde et Bustorp.

« Les formalités remplies, on nous laisse libres de nous promener dans la ville: au nombre d'une trentaine nous nous rendons au cercle où se réunissent les principaux habitants. Ils nous reçoivent comme des frères. — Et l'armée, est-elle sauvée? nous demandent-ils de toutes parts; et Alsen?

« L'incertitude pénible qui nous tourmente, nous la retrouvons chez les habitants de Flensburg, qu'on voudrait faire passer pour des amis des Allemands.

« Tout-à-coup on vient nous annoncer qu'une table est préparée pour nous. Par qui et comment? D'où viennent ces mets succulents, ces vins fins, que nous servent les citoyens les plus honorés, les dames les plus belles, les plus distinguées de la ville, celles dont autrefois dans les bals nous ne nous approchions qu'avec timidité: l'amour de la patrie, la douleur commune à tous, ont effacé les distances sociales. Ce n'est pas notre extérieur qui nous recommande: couverts de boue, noircis par la poudre, après quarante-huit heures consécutives passées dans les tranchées, nous sommes fagottés à faire peur.

« N'importe! on a reconnu en nous des amis, on sait que nous avons fait le sacrifice de notre vie, de notre liberté, pour la défense du foyer.

« Des lits nous sont proposés dans les salles du cercle; je me trouve installé sur un billard, qui a été transformé en un lit comme pour un sybarite. Mais je souffre à la tête. Je ne peux dormir. Un de mes voisins se lève en sursaut; il prononce des mots de commandement; il rêve et se croit au milieu du combat.

« Le lendemain on nous dirigea vers les frontières prussiennes. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Londres, 7 mai. — Un conseil des ministres a été tenu cette après-midi.

Madrid, 7 mai. — *Las Novedades* et la *Iberia* sont poursuivies pour reproduction des discours prononcés dans les banquets progressistes.

Turin, 7 mai. — Plusieurs députés demandent au gouvernement s'il empêche la souscription du denier de St-Pierre.

La discussion est ajournée.

Pour les articles non signés: P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Le *Moniteur* publie l'arrêté suivant:

Art. 1^{er}. Il est institué une commission qui sera chargée d'examiner si la réunion de l'ad-

ministration des lignes télégraphiques et de l'administration des postes est possible, et toutes les questions que cette réunion peut faire naître.

Art. 2. Sont nommés membres de cette commission:

MM. le baron Gros, sénateur, président;
Le Verrier, sénateur;
Thuillier, président de la section de l'intérieur au conseil d'Etat;
Godelle, président de la section des finances au conseil d'Etat;
O'Quin, membre du Corps-Législatif;
Le Peletier d'Aunay, membre du Corps-Législatif;
Leblanc, maître des requêtes au conseil d'Etat, secrétaire.

— On a beaucoup remarqué, aux courses de Boulogne, jeudi dernier, le fils de Garibaldi, Ricciotti, qui s'est longtemps promené au bras du marquis de Pommereu.

— Turin, 5. — La Banque nationale a été escomptée à 80/0. Les journaux publient des dépêches particulières de Rome, en date du 4, portant que le Pape est retombé malade.

— A l'audience du 7 mai, la cour de cassation a rendu son arrêt dans l'affaire Armand.

Après deux heures et demie de délibération, M. le président donne lecture d'un arrêt qui casse pour défaut de motifs l'arrêt de la cour d'Aix, et pour faire droit sur les conclusions respectives des parties, les renvoie devant un tribunal civil qui sera ultérieurement désigné. Ce résultat produit dans l'auditoire une profonde impression en sens divers.

— Un professeur d'astronomie établi à Melbourne, M. Newmager, annonce qu'en 1866 une immense comète s'approchera de très-près de notre planète.

Chronique Locale.

M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, a décidé que le service de la troisième section de la navigation de la Loire sera divisé en quatre arrondissements d'ingénieur ordinaire, comprenant:

Le 1^{er}, la traversée du département de Loiret;

Le 2^e, la traversée du département de Loire-et-Cher;

Le 3^e, la traversée du département d'Indre-et-Loire;

Le 4^e, la traversée du département de Maine-et-Loire.

Ces dispositions ont leur effet à dater du 1^{er} mai.

Nous publions la liste de MM. les jurés de notre arrondissement appelés à siéger à la session du deuxième trimestre de 1864, qui s'est

— Mon père, interrompit Alain, croyez-vous donc que le marquis soit en danger!...

— Je n'en sais rien!... mais j'en suis sûr!... n'aime pas les lettres par la poste!... j'aurais voulu. Non! ne parlons plus de tout ça!

En ce moment, une variation de la brise avait forcé de manœuvrer les voiles, Péline et Alain coururent à leurs postes.

— Navires! cria presque aussitôt l'homme de vigie.

Sa longue vue en main, le capitaine Montal regarda sur le pont.

— Deux navires!... un convoi!... tribord amures!...

— Ah! ah! voici de l'ouvrage, ou je ne m'y en nais pas! murmura le maître de manœuvre.

Les corsaires, groupés dans les diverses parties du brig, examinaient ardemment l'horizon.

Le capitaine Montal fit porter droit sur le convoi signalé.

On se mit ensuite en branle-bas de combat.

III. — LE MÉTIER DE CORSAIRE.

Le métier de corsaire ne consiste pas à livrer de combats chevaleresques pour l'honneur du pavillon

ouverte le lundi 9 mai, sous la présidence de M. Coutret, conseiller à la cour impériale d'Angers.

MM.

Dufour, Victor, notaire à Gennes.
Bineau, Athanase, négociant à Doué.
Baudry, Edouard, notaire à Varennes.
Lehou, Frédéric, propriétaire à Saumur.
De La Selle, Jean-Amédée, propriétaire aux Verchers.

Déperrière, Eugène, médecin à Saumur.
Bizouiller, Urbain, propriétaire à Allonnes.

Justement préoccupé d'une question de salubrité qui affecte à un haut degré l'hygiène de l'hôpital d'Angers, M. le Préfet, toujours à la recherche de ce qui peut concourir au bien-être de ses administrés, ayant appris que cette question était complètement résolue dans la fabrique d'engrais de M. Thiercelin, est venu il y a quelques jours, accompagné de M. le Sous-Préfet et de M. Joly, architecte, visiter son établissement pour juger par lui-même de l'efficacité de son procédé. Complètement satisfait des résultats obtenus, M. le Préfet a voulu visiter cette fabrique, de l'importance de laquelle, a-t-il dit, il ne s'était pas fait une juste idée.

Après l'avoir examinée en détail, M. le Préfet a quitté l'usine en témoignant à M. Thiercelin, dans les termes les plus flatteurs et les plus bienveillants, toute la satisfaction que lui avaient causés l'ordre et la tenue parfaite de son établissement; il l'a en outre félicité des conditions de salubrité dans lesquelles il avait été placé.

ASSEMBLÉE D'ALLONNES.

Cette fête, fixée au dimanche 15 mai, se composera comme suit :

- 1° Revue de la compagnie des Sapeurs-Pompier;
- 2° Jeux de Colin-Maillard, pour les demoiselles;
- 3° Courses aux anneaux;
- 4° Courses au rond libre.

Les jeux commenceront à une heure.

Le soir, illumination vénitienne.

Les prix qui seront distribués aux vainqueurs consistent en : montres, bijoux, robes, foulards, etc.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Le conseil général de la Banque de France, dans sa séance de lundi, a porté le taux de l'escompte de 7 à 8 0/0.

L'expédition dirigée contre les tribus arabes du sud de la province d'Oran est divisée en quatre colonnes commandées par les généraux Deligny, Martineau, Yusuf et Siébert.

La province de Constantine est parfaitement

tranquille. Les tribus même les plus voisines de l'insurrection sont demeurées calmes.

Nos soldats sont bien accueillis partout. Le marabout de Temacin est venu au-devant de la colonne française.

La révolte des tribus tunisiennes contre le bey n'a causé aucune agitation dans nos possessions africaines.

Copenhague, 8 mai. — Le *Berlingske Tidende* signale de nouvelles contributions dans le Jutland.

Rendsbourg, 8 mai. — Une réunion nationale de 5,500 personnes a résolu de demander la séparation des duchés et du Danemark, et l'indépendance du Schleswig-Holstein, avec Frédéric VIII pour souverain.

Stockholm, 8 mai. — Une escadre de quinze vaisseaux suédois se réunira le 15 mai à Gothenbourg, sous le commandement du prince Oscar.

New-York, 28 avril. — Le bruit court que Longstreet a renforcé Lee. Une bataille entre Meade et Lee est imminente.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 7 mai.

Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Distribution solennelle des prix aux Ecoles de l'Abbasieh (au Caire). — Un drame en mer, nouvelle (suite). — Causerie dramatique. — La Clé des champs. — Salon de 1864. — Les Oursons. — Le dernier livre de Victor Hugo. — Mort de M. Dubufe père.

Gravures : Réception des troupes revenant du Mexique, à Brest. — Distribution des Prix aux Ecoles de l'Abbasieh (au Caire) : arrivée de S. A. le Vice-Roi. — Arrivée de LL. MM. l'empereur et l'impératrice du Mexique, à Rome. — Visite de LL. MM. l'empereur et l'impératrice du Mexique à S. S. le pape : arrivée dans la cour du Vatican. — Entrevue de S. S. le pape et de LL. MM. mexicains au palais Marsicotti. — Salle de la Conférence de Londres au Foreign-Office. — Salon de 1864 (3 gravures). — La récréation des ours. — Le mois d'avril. — Échecs. — Rébus.

La *Mode illustrée*, à dater du 1^{er} avril, publiera pour la belle saison de nouveaux modèles de chapeaux, robes, mantelets, vestes, lingerie, etc.

Loin de consacrer ses articles de modes aux réclames fastidieuses, ce journal tient compte seulement des intérêts du public; essentiellement pratique par les patrons excellents et irréprochables qu'il publie, il aide les mères de famille à réaliser des économies importantes en leur fournissant les modèles, patrons et conseils qui les dispensent d'avoir recours à des mains étrangères pour exécuter leurs vête-

ments et ceux de leurs enfants. Ces avantages, si appréciés par les abonnées de la *Mode illustrée*, viennent de recevoir un complément heureux : comme Annexe à ce journal, la même administration a fondé les *Patrons illustrés*, paraissant 14 fois par an, en planches de grandeur naturelle avec texte explicatif et dessins; cette publication, exclusivement réservée aux abonnées de la *Mode illustrée*, coûte 4 fr. par an.

La modicité du prix du journal (3 fr. 50 c. par trimestre, et 4 fr. 50 avec les Patrons illustrés) jointe aux avantages considérables qu'il offre, lui ont valu un succès sans précédent. Par la diversité des matières qu'il traite, le journal s'adresse à tous les goûts, à toutes les fortunes; il enseigne aux femmes, aux jeunes filles, l'art de maintenir leur ménage; il leur donne, par les articles de la *Civilité*, cette deuxième éducation si importante dans la vie de la femme; il leur apprend la science difficile de l'Ameublement; il leur offre des lectures attrayantes et toujours morales; le succès des *Lettres d'une marraine à sa filleule*, du *Journal d'une jeune fille pauvre*, de l'*Histoire d'une famille*, formant trois jolis volumes du prix de 3 francs chacun, et les *Rêves dangereux* (en cours de publication) ont placé la *Mode illustrée* au nombre des meilleurs recueils littéraires, et lui ont valu en peu de mois 10,000 abonnés nouveaux. L'article *Renseignements* contient les réponses obligeamment données par M^{me} Raymond aux abonnées qui la consultent, et qui trouvent bien souvent à cette place des conseils dont elles peuvent user, même sans avoir pris la peine de les demander.

Un numéro specimen est adressé gratis et franco à toute personne qui le demandera par lettre affranchie à l'Administration du Journal, rue Jacob, 56.

Le *Grand Journal*, qui vient d'être créé à Paris, n'a pas encore eu de précédents en France; il n'a pas et probablement n'aura jamais de concurrents. Son format gigantesque et l'absence des annonces, qui absorbent parfois les deux dernières pages des journaux quotidiens, lui permettent de reproduire, en les choisissant, et d'analyser les faits intéressants de la semaine entière en gros texte très-lisible et sur très-beau papier blanc, amélloration qu'exigeait impérieusement l'intérêt des lecteurs. Le *Grand Journal* est aussi le seul qui puisse donner vingt-quatre colonnes de feuilleton, soit 1,500 lignes à 60 lettres l'une, c'est-à-dire la matière d'un volume. Ce feuilleton est consacré, tantôt à la reproduction d'ouvrages tombés dans le domaine public et que souvent la génération nouvelle ne connaît pas (le *Lion amoureux* de Frédéric Soulié, par exemple, dont la publication a commencé dans le numéro 3), tantôt à des traductions de romans étrangers, tantôt à des œuvres inédites.

Ainsi, nous pouvons annoncer dès à présent comme devant paraître prochainement un roman qu'Alexandre Dumas a composé exprès pour le *Grand Journal* : les *Bourgeois de Paris*.

On ne peut, en ouvrant cette feuille gigantesque, en voyant tout ce qu'elle contient, comprendre que ses directeurs puissent laisser au prix minime de 14 fr. par an une publication qui remplace fort bien tous les journaux.

Une idée originale avait présidé à la fondation du *Grand Journal*. M. de Villemessant voulait l'imprimer sur magnifique toile et le donner pour rien; c'est-à-dire que les souscripteurs paieraient au prix de fabrique, sans compter le journal hebdomadaire, contenant 5,000 lignes, une étoffe imprimée avec une encre spéciale qui disparaissait à la première lessive, de façon à pouvoir garder 104 magnifiques serviettes (plus de neuf douzaines). Craignant que son idée ne fût pas comprise ni acceptée, le fondateur du *Grand Journal* a dû y renoncer, mais pour prouver que la chose était possible, il a fait tirer sur toile quelques milliers d'exemplaires qu'on se passe de main en main à Paris, et qui sont, depuis longtemps déjà, la préoccupation de cette ville, où l'on se lasse si vite de tout. Seulement, comme nous ne pourrions suffire à toutes les demandes, ces numéros sont réservés aux seuls abonnés du *Grand Journal* moyennant 2 fr. pour Paris, et 2 fr. 50 c. pour les départements. Aussi peut-on affirmer que le format du *Grand Journal* ne sera dépassé que par son succès.

ETAT-CIVIL du 16 au 30 avril 1864.

NAISSANCES. — 16, Julie Barillon, carre-four Dacier; — 19, Henri-Abram-Marie Pelou, rue Saint-Nicolas; — 20, Joseph-Alfred Partant, rue de Fenet; — 23, Angèle Chaloppin, rue du Petit-Pré; — Charles-Armand Letourneau, rue Saint-Nicolas; — 25, Auguste-Charles Guillot, rue du Petit-Maure; — 26, Adeline Petit, rue Saint-Nicolas; — 27, Virginie Perriché, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — Charles-Victor Prou, Petite-Rue-Saint-Nicolas; — 30, Fernand-Arthur Jardon, quai de Limoges.

MARIAGES. — 18, Alfred Mesnet, propriétaire, de Distré, et Noémi-Adrienne-Françoise Touchard, sans profession, de Saumur; — Edme-François-Vilfrid Delalogue Dausson, avocat agréé au Tribunal de commerce de la Seine, de Paris, et Marie-Eugénie-Clémence Moreau, sans profession, de Saumur; — 19, Edouard Boret, architecte, de Laval, et Marie-Reine-Anais Mangin, sans profession, de Saumur; — 26, François-Marie Audrain, palefrenier, et Magdeleine Ferré, domestique, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 18, Léon Tessier, 7 jours, à l'Hôpital; — 21, Commeau, mort-né, rue de la Porte-du-Bourg; — Commeau, mort-né,

au point de vue général, en détruisant la marine marchande de l'ennemi, les bâtiments de course, véritable guérillas de la mer, paralysent souvent ses opérations militaires, jettent le trouble dans ses finances, le privent de marins susceptibles de monter ses flottes, et contribuent ainsi puissamment aux succès maritimes de leur propre nation. Au point de vue de leur intérêt particulier, les corsaires doivent éviter autant que possible tout combat qui n'aurait point pour résultat quelques riches captures. Les armateurs qui aventurent leurs capitaux sur un bâtiment de course se soucient médiocrement d'une gloire qui ne se traduit, — en cavant au mieux, — qu'en un compte de réparations d'avaries. Les instructions données aux capitaines leur défendent conséquemment de se mesurer avec un navire de guerre, à moins qu'ils n'espèrent en retirer des avantages lucratifs.

Et voilà pourquoi, malgré les exploits si souvent merveilleux des corsaires, une sorte de défaveur philosophique plane sur eux, tandis que le vulgaire les confond naïvement avec les pirates. La philosophie plaide contre l'emploi des corsaires; qu'elle plaide contre le fléau de la guerre, rien de mieux; mais, du moment qu'il y a guerre, qui veut la fin

doit accepter les moyens...

Coupons court à des réflexions inutiles. Les noms sans tache de Jean-Bart, Duguay-Trouin et Surcouf, valent mieux que les meilleurs de nos arguments.

Le capitaine Montal n'hésita point à reconnaître le convoi, dont les voiles nombreuses ne naviguaient certainement pas sans escorte; mais où étaient les convoyeurs? Par un hardi coup de main, ne pourrait-on pas leur capturer quelques navires? Fallait-il, par excès de prudence, s'enlever la chance d'un succès?

En tête du convoi naviguait une frégate contre laquelle il eût été plus que téméraire d'engager la lutte. Heureusement, elle était fort loin sous le vent; le *Miserere*, chargé de toile, continua donc à tenir sa route. Déjà les gros marchands forçaient les voiles en faisant des signaux à la frégate, qui se contenta de ralentir sa marche.

— L'Anglais est mauvais convoyeur, dit maître Salomon. Malgré ça, si cette frégate était seule, elle aurait déjà serré le vent. Veillons bien, mes fils; je gage que nous allons découvrir quelque autre marchand de boulets.

— Parbleu! fit Alain, regardez à la queue, ce navire haut mâté qui nous est à moitié caché par

deux autres trois-mâts... Ça m'a tout l'air d'une corvette.

Périne redoubla d'attention. Un pressentiment, que nous ferions mieux d'appeler un désir de vengeance, s'empara tout entier de son cœur.

— C'est la *Sibyl*! pensa-t-elle.

Et à mesure que le *Miserere* se rapprochait, les lèvres de la jeune fille s'agitaient; elle murmurait le nom de la fatale corvette dont la dernière bordée avait frappé de mort maître Cadoret-Barberousse.

Comme la *Sybil*, la convoyeuse avec les trois-mâts plus penchés sur l'arrière que ne l'ont ordinairement les navires de même rang; dès que l'on put compter ses sabords, Périne frémit en remarquant que la corvette ennemie portait vingt-six canons comme la *Sibyl*; enfin, saisissant une longue-vue, elle reconnut la statue qui servait d'ornement au navire, et alors, d'une voix éclatante :

— C'est la *Sibyl*!... s'écria-t-elle. Alain mon frère, Alain mon fiancé, c'est la *Sibyl*!... Maître Salomon, c'est le navire maudit!...

— Silence! commanda le capitaine Montal.

Maître Salomon et Alain partageaient déjà l'ardent désir de Périne, peu soucieuse de captures et de parts de prise. Mais le capitaine, changeant

brusquement de route, laissa porter sur un gros trois-mâts attardé, l'aborda par l'avant et jeta sur son pont une escouade qui s'en empara sans coup férir. — Les Anglais de son équipage furent mis dans une chaloupe; six Français, entre lesquels Jugal et Bizin, les remplacèrent. — Puis, on se chargea de toile pour éviter le combat.

Cependant la *Sibyl*, tout en faisant des signaux à la frégate, gouvernait sur l'audacieux brig corsaire.

Le capitaine Montal héla le jeune marin qu'il venait de nommer au commandement de sa prise :

— Quel chargement? demanda-t-il.

De la réponse allait dépendre la conduite à tenir. Si le navire capturé n'était pas richement chargé, on le brûlait, et on fuyait sous toutes voiles; mais, au contraire, s'il en valait la peine, on allait livrer combat pour le garder.

La réponse se fit attendre.

Tous les corsaires maintenant, tous, sans excepter le capitaine Montal, désiraient vivement le combat, puisque l'enjeu vaudrait la partie.

Périne palpitante serrait convulsivement la main de son fiancé.

(La suite au prochain numéro.)

rue de la Porte-du-Bourg; — Cornilleau, mort-né, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — 22, Félix-Hippolyte Perigault, 6 ans, rue de la Montée-du-Fort; — 25, Joséphine Morille, 9 ans, rue de la Montée-du-Fort; — 27, Alexis Veillon, journalier, 59 ans, à l'Hôpital; — Henry-Albert Ladubay, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Marché de Saumur du 7 Mai.

Froment (l'hectol.)	17 19	Huile de lin.	56 —
2 ^e qualité.	16 52	Paille hors barrière	36 46
Seigle.	10 50	Foin. id.	68 66
Orge.	9 50	Luzerne (les 750 k)	70 20
Avoine (entrée)	9 35	Graine de trèfle	45 —
Fèves.	12 —	de luzerne.	57 —
Pois blancs.	28 —	de colza.	26 —
— rouges.	28 —	de lin.	29 —
Cire jaune (50 kil.)	200 —	Amandes en coques (l'hectolitre).	— —
Huile de noix ord.	60 —	— cassées (50 k.)	— —
— de chenevis.	48 —		

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).		ROUGES (3).	
Coteaux de Saumur 1863.	1 ^{re} qualité » à »	Souzy et environs 1863.	90 à 100
Ordin., envir. de Saumur, 1863	1 ^{re} id. 60 à »	Champigny, 1863.	1 ^{re} qualité 180 à »
Id.	2 ^e id. 55 à »	Id.	2 ^e id. 120 à 140
Saint-Léger et environs 1863,	1 ^{re} id. 52 à »	Varrains, 1863.	90 à 100
Id.	2 ^e id. 48 à »	Bourgueil, 1863.	1 ^{re} qualité 100 à »
Le Puy-N.-D. et environs 1863.	1 ^{re} id. 48 à »	Id.	2 ^e id. 90 à »
Id.	2 ^e id. 45 à »	Restigny 1863.	80 à 90
La Vienne, 1863.	32 à 36	Chinon, 1863.	1 ^{re} id. 80 à »
		Id.	2 ^e id. 75 à »

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1865, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

A VENDRE

POUR CAUSE D'UN PROCHAIN DÉPART, UNE MAISON AVEC COUR ET JARDIN.
Située place de Nantilly, vis-à-vis de l'église.
Composée : au rez-de-chaussée, d'un vestibule, salon, salle à manger, office, cuisine, et serre-bois, le tout de plein-pied.
L'escalier au fond du vestibule.
Au premier, trois chambres à feu, avec cabinets et antichambres; jolie mansarde et grenier régissant sur le tout.
Deux caves voûtées sous la maison; dans la cour un hangar et les lieux d'aisances.
Deux entrées, une par la cour, l'autre par le jardin.
S'adresser à M^{me} veuve HERBAULT, qui occupe ladite maison. (214)

A VENDRE

De gré à gré,
Le domaine de —
PUY-GUION,
Situé près le bourg et commune de Cerisay, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Bressuire.
Cette propriété, d'une contenance de 216 hectares, est particulièrement remarquable par la beauté du site, la qualité et l'agglomération des terres; elle est traversée par la grande route de Bressuire à Napoléon, et se trouve à quelques kilomètres seulement du tracé des chemins de fer d'Angers à Niort, et des Sables à Tours.
S'adresser, pour traiter, à M^r Barriot, notaire à Bressuire (Deux-Sèvres), ou à M. Moram, régisseur à Clisson, près Bressuire. (215)

Etude de M^r HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIERE
Après faillite.

Le vendredi 13 mai 1864, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^r Henri Plé, commissaire-priseur, dans une maison au Clos-Bonnet, à la vente publique aux enchères d'objets mobiliers dépendant de la faillite de feu le sieur Ouvrard père, à la requête de M. Cormery, syndic de ladite faillite.

Il sera vendu :
Lits, tables, chaises, basset, huche, vaisselle, batterie de cuisine, vins blanc et rouge en fûts et en bouteilles, quantité de barriques et poinçons vides, tonne, charrieuse, herse, et autres objets.
On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M^r TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE MAISON ET UN JARDIN
Sis à Saumur, quartier des Ponts, rue des Saulais, n^o 10.
S'adresser à M^ue ALLAIN, propriétaire rue des Payens, ou à M^r Touchaleaume, notaire. (209)

A VENDRE OU A LOUER
UNE ANESSE A LAIT
S'adresser à M. RENAU-LEMECHINE, à Parnay. (194)

A CÉDER A VENDRE
BEAU
CHARNIER DE CHATAIGNIER

Par suite de liquidation,
Ensemble ou séparément,
UN
MAGNIFIQUE ÉTABLISSEMENT
Sis à Benais, arrondissement de Chinon (Indre-et-Loire).
Comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, vastes hangars, machine à vapeur, matériel complet servant à l'exploitation d'une scierie et d'une briqueterie;
TERRAINS
Propres à la fabrication des briques et carreaux;
UNE AUTRE USINE
Moins importante,
Sise à Soullissac, commune de Saint-Maur, arrondissement de Saumur.
Servant à la fabrication des briques et carreaux; il y existe un four à chaux.
S'adresser sur les lieux pour les visiter, et pour renseignements et offres à M. BOURJUGY, expert-comptable, rue Ménage, n^o 15, à Angers, liquidateur. (211)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1864,
UNE PORTION DE MAISON
PREMIER et SECOND ÉTAGE,
Rue d'Orléans, n^o 69.
S'adresser à M^{me} SEONNET, rue de la Fidélité. (143)

A LOUER
PRÉSENTEMENT,

Ou pour la Saint-Jean prochaine,
En totalité ou par parties,
UNE MAISON
AVEC JARDIN,
Située place du Chemin-de-Fer.
DEUX
PORTIONS DE MAISON
AVEC REMISE,
Sans communautés,
Situées Grande-Rue-Saint-Nicolas, n^o 31.
S'adresser à M. BARRABANT, propriétaire. (212)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1864,
PORTION DE MAISON
AVEC REMISE ET ÉCURIE
Place de l'Arche-Dorée.
S'adresser à M. DUPAYS, couvreur, près du Champ-de-Foire, ou à M^r LEROUX, notaire. (78)

ON DEMANDE UN BON COCHER.
BONS GAGES.
S'adresser au bureau du journal.

LE VERT
de la Prairie Ponneau,
Près et par la gare des Marchandises du chemin de fer de Saumur,
SERA OUVERT LE 1^{er} MAI 1864.

Les personnes qui désirent mettre leurs chevaux au vert dans cette prairie, sont priées de s'adresser à M. CH. MILSONNEAU, négociant, rue Royale, à Saumur, et, sur la prairie, au garde.
Prix pour un mois : 50 francs, et 60 centimes pour le garde.
On paiera en entrant. (196)

La Poupée Modèle,
JOURNAL
DES PETITES FILLES

LA POUPÉE MODÈLE paraît le 15 de chaque mois en une livraison de 24 pages de texte, — contenant des petits contes moraux, — conseils aux petites filles, — gravures de modes d'enfants et de poupées, — travaux d'aiguille et de tapisserie faciles à exécuter, etc.; — images colorées, surprises, feuilles à découper, à entluminer, etc.; — cartonnages formant boîtes, joujoux, théâtres, etc. — Musique.

PRIX : — 6 fr. par an pour Paris; — 7 fr. 50 c. pour les Départements.
On ne s'abonne que pour l'année entière.
Les Abonnements partent du 15 novembre.

On s'abonne à Paris, au BUREAU DU JOURNAL DES DEMOISELLES, boulevard des Italiens, 1;
A Saumur, au BUREAU DE L'ÉCHO SAUMUROIS.

Maladie de la Vigne.

POUDRE ANTI-ŒIDIQUE

De A. BAUDRIMONT et H. LE MAT.

Plus active que le soufre, n'exposant pas dans son emploi aux mêmes dangers, et revenant à moitié meilleur marché, elle agit par toutes les températures, fortifie la vigne et améliore la qualité du vin, auquel elle contribue à donner une saveur franche, pure et exempte de tout mauvais goût. Les résultats en sont attestés par plus de 200 propriétaires de la Gironde, parmi lesquels S. Em. le cardinal-archevêque de Bordeaux.
Agents à Saumur, pour tout le département, MM. SALOMON et BERNARD, rue Beurepaire. (162)

NOUVELLE SOUSCRIPTION

Chez PAUL GODET, imprimeur-libraire à Saumur.

DICTIONNAIRE

CONVERSATION
ET DE LA LECTURE

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS,
PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES,
Sous la direction de M. W. DUCKETT.

SECONDE ÉDITION
Seize volumes, grand in-8^o, format dit *Panthéon littéraire*, de 800 pages chacun, à deux colonnes,
Renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'Ouvrage complet : 195 francs au lieu de 400 francs, prix de la 1^{re} édition.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS	BOURSE DU 7 MAI.			BOURSE DU 9 MAI.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	66 25	» 05	» »	66 40	» 15	» »
4 1/2 pour cent 1852.	93	» »	» 50	93 20	» 20	» »
Obligations du Trésor.	437 50	1 25	» »	437 50	» »	» »
Banque de France.	3350	» »	5 »	3350	» »	» »
Crédit Foncier (estamp.).	1250	20	» »	1240	» »	10 »
Crédit Foncier, nouveau.	1200	5	» »	1220	20	» »
Crédit Agricole	735	2 50	» »	735	» »	» »
Crédit Industriel.	777 50	» ex	» »	777 50	» »	» »
Crédit Mobilier	1135	5	» »	1137 50	2 50	» »
Comptoir d'esc. de Paris.	842 50	2 50	» »	845	2 50	» »
Orléans (estampillé).	872 50	» »	2 50	872 50	» »	» »
Orléans, nouveau	785	5	» »	785	» »	» »
Nord (actions anciennes).	975	» »	» »	975	» »	» »
Est.	460	» ex	» »	467 50	7 50	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	885	» ex	» »	892 50	7 50	» »
Lyon nouveau.	880	» »	» »	885	5	» »
Midi.	645	5	» »	642 50	» »	2 50
Ouest	492 50	» »	2 50	495	2 50	» »
C ^e Parisienne du Gaz.	1570	» »	10 »	1582 50	12 50	» »
Canal de Suez	457 50	7 50	» »	457 50	» »	» »
Transatlantiques.	545	17 50	» »	543 75	» »	1 25
Emprunt italien 5 0/0.	68 85	» 35	» »	68 70	» 05	» »
Autrichiens	410	5	» »	412 50	2 50	» »
Sud-Autrich.-Lombards.	533 75	» ex	» »	532 50	» »	1 25
Victor-Emmanuel	365	» »	» »	367 50	1 25	» »
Russes.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Bomains.	328 75	2 50	» »	327 50	» »	1 25
Crédit Mobilier Espagnol.	662 50	12 50	» »	662 50	» »	» »
Saragosse	552 50	» »	2 50	555	2 50	» »
Séville-Xérès-Séville	402 50	» »	2 50	403 75	1 25	» »
Portugais	316 25	» »	1 25	315	» »	1 25
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.						
Nord.	303 75	» »	» »	303 75	» »	» »
Orléans	296 25	» »	» »	296 25	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	295	» »	» »	293 75	» »	» »
Ouest	292 50	» »	» »	292 50	» »	» »
Midi.	292 50	» »	» »	291 25	» »	» »
Est.	292 50	» »	» »	292 50	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.